



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Formation à la mise ne place d'une méthodologie pour l'élaboration et la mise en place du DUER

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Être capable d'acquérir des méthodes d'identification des risques afin de repérer et identifier les risques, les classer, mettre en œuvre les solutions, hiérarchiser les risques pour dégager des priorités, rédiger le document unique, élaborer un plan d'actions de prévention, rédiger la procédure d'évacuation incendie...
PUBLIC CONCERNE	Membres du CSSCT, Cadres, Dirigeants, Agent de maîtrise, Animateur sécurité.
PRE-REQUIS	Aucun
MODALITES D'ORGANISATION : DUREE DE LA FORMATION EFFECTIF DELAI D'ACCES	Durée : A déterminer en fonction du site Effectif : 1 à 10 participants Délai d'accès : 24 heures minimum
LIEU DE FORMATION	Lieu à déterminer
MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Textes de lois ✓ Livrets des méthodes d'identification et d'évaluation des risques.
PROFIL DU/DES FORMATEUR(S)	Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations. Le formateur est désigné en fonction des plannings.
MOYENS TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle, ✓ Livret relatif à la catégorie ou à la formation,
MODALITES D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Une attestation sera délivrée à toute personne qui aura suivi la formation d'une façon active et participative.
TARIF	Nous consulter
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
CONTACT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service administratif : 03.25.73.58.85

CONTENU DE LA FORMATION



Première partie

Lecture et compréhension des textes relatifs à l'évaluation des risques

- Rappel réglementaire
- Article L4121-1 du Code du travail
- Décret du 05 Novembre 2001

Préparation de la démarche d'évaluation des risques

- Choix des auditeurs et définition de leurs rôles
- Les informations à rassembler
- Les outils à employer
- Le découpage de l'entreprise en unité de travail
- La planification
- Organisation interne
- Définition des unités de travail à auditer

Explication des méthodes d'identification et d'évaluation des risques

- Savoir repérer un risque
- Observer les tâches réellement effectuées aux différents postes de travail et en dialoguant avec les personnes qui les occupent ainsi que toutes celles qui peuvent être concernées.
- Prendre en compte le vécu du personnel
- Analyse des derniers Accidents de travail et Maladies Professionnelles
- Donner une valeur aux risques pour les classer
- Déterminer la gravité des dommages, l'évaluation de leur probabilité d'occurrence, le nombre de salariés exposés.
- Prendre en compte l'avis du médecin du travail

Audit complet d'un poste de travail pour adapter les méthodes choisies aux réalités et conditions de l'entreprise

Deuxième partie

Étude des risques particuliers de l'entreprise avec étude de cas concrets.

- Risques de chute de plain-pied
- Risques de chute de hauteur
- Risques liés aux circulations internes
- Risques routiers
- Risques liés à l'activité physique
- Risques liés à la manutention mécanique
- Risques liés à la manutention manuelle
- Risques liés aux produits, aux émissions de déchets
- Risques liés aux agents biologiques
- Risques liés aux équipements de travail
- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
- Risques et nuisances liés au bruit
- Risques liés aux ambiances thermiques
- Risques d'incendie, d'explosion
- Risques liés à l'électricité
- Risques liés à l'éclairage
- Risques liés aux rayonnements
- Les autres risques

Étude et reconnaissance des symboles du danger

Prise en compte des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures

Suivi et réponses aux problèmes rencontrés lors des audits internes réalisés par le groupe de travail

CONTENU DE LA FORMATION**Troisième partie**

Synthèse et bilan des évaluations

Intégration de la sécurité en amont

Organisation de travail en limitant les risques

Information et formation

Hiérarchisation des risques et dégagement de priorités

Aide à la mise en place de la rédaction du document unique

Élaboration du programme d'actions de préventions

- Mesures techniques sur les postes et équipements de travail
- Formations spécialisées du personnel
- Réorganisation ou modification des postes audités

Étude des documents obligatoires à mettre en place faisant suite à l'évaluation des risques